

The logo for the University of Lausanne (Unil) is written in a blue, cursive script.

UNIL | Université de Lausanne

CHAIRE DE DROIT ROMAIN ET DE DROIT  
DES POURSUITES ET DES FAILLITES DE LA  
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMI-  
NELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE  
(DROIT INDUSTRIEL, DROIT D'AUTEUR,  
DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE  
LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

# JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

UNIL – DORIGNY

BÂTIMENT ANTHROPOLE  
AUDITOIRE 1031

Mercredi

3 septembre 2014

8 h 15 - 16 h 45

# PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. HANSJÖRG PETER, PROF. EDGAR PHILIPPIN

- 8h15** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 9h00** Introduction et bienvenue
- 
- 9h15** **Copropriété et propriété commune, spécialement le droit d'aliéner la part et le droit au partage**  
**Denis Piotet**, professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne  
copropriété, propriété commune, part de copropriété, cession, droit de préemption, propriété dépendante, copropriété forcée, propriété par étages
- 10h00** **Sociétés de personnes, successions non partagées et autres formes de propriété commune dans l'exécution forcée**  
**Valérie Laemmel-Juillard**, juge à la Cour de justice du canton de Genève, présidente de la Chambre de surveillance des offices des poursuites et des faillites  
rapports associés/société - parts de communauté - modes spéciaux de réalisation - 132 LP - OPC
- 10h45** *Pause*
- 11h15** **La PPE dans la poursuite et la faillite**  
**Jean-Pierre Gaille**, délégué aux affaires des offices des poursuites et faillites au sein du Secrétariat général de l'ordre judiciaire vaudois  
capacité de poursuivre et d'être poursuivi - gage immobilier - saisie - faillite - gérance légale - mesures conservatoires - charges PPE - réalisation
- 12h00** *Repas au restaurant de Dorigny*
- 14h00** **Droit pénal et LP**  
**Maria Giannattasio**, procureure auprès du Ministère public de l'arrondissement de Lausanne  
non-paiement de retenues dues - dissimulation de modifications déterminantes - diminution fictive des ressources - actes révocables - utilité de la poursuite pénale - aspects pratiques de la dénonciation - établissement des faits - moyens de preuve et mesures de contrainte - sanction
-

14h45

### **Avoirs en déshérence dans la poursuite et la faillite**

**Bénédict Foëx**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, et **Alexandre Freundler**, préposé à l'office cantonal des faillites du canton de Fribourg

actifs découverts après la faillite - dividendes non distribuables - solutions pragmatiques

15h30

*Pause*

16h00

### **Développements récents du droit des poursuites et des faillites : législation et jurisprudence**

**Hansjörg Peter**, professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

16h45

Clôture

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne - Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la journée. L'inscription est nominative et définitive. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

### 2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription. **Le paiement doit intervenir à réception de la facture.**

### 3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny».

Plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

### 4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 450.– par journée et par personne (CHF 375.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir 10 jours avant la journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 60.– sera facturée pour les frais administratifs.



**Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque**

### 5. Autres renseignements

CEDIDAC  
Université de Lausanne - Quartier Dorigny  
Bâtiment Internef  
1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50  
Fax 021 692 28 55

E-mail : [cedidac@unil.ch](mailto:cedidac@unil.ch)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :**

- a) **prendra part** à la « Journée lausannoise de droit des poursuites » du 3 septembre 2014
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 450.–/personne)
  - OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 375.–/personne)
  - Je souhaite un repas végétarien
- b) **prendra part** à la « Journée lausannoise de droit des poursuites » du 3 septembre 2014 **et s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** (contribution annuelle de CHF 100.–) pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC)
- membre de soutien (personne morale)      contribution: CHF 1'000.–/an au minimum
  - membre ordinaire      contribution: CHF 100.–/an
  - membre étudiant ou doctorant      contribution: CHF 25.–/an

*Nom	*Prénom
<hr/>	
*Profession	*Société
<hr/>	
Rue	Numéro
<hr/>	
NP	*Ville
<hr/>	
E-mail**	Tél. prof. / Mobile /
<hr/>	

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

\* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

\*\* sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

**Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au séminaire. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.**

Inscription sur notre site [www.cedidac.ch](http://www.cedidac.ch) ou bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)  
Université de Lausanne - Quartier Dorigny  
Bâtiment Internef  
1015 LAUSANNE